



Province de Luxembourg  
Arrondissement de Bastogne  
Commune de  
GOUVY

Maison communale  
Bovigny 59  
6671 Gouvvy

Mme Chantal HUGET  
Tél : 080/29 29 29 – Fax : 080/29 29 39  
chantal.huget@gouvvy.be

Doc. 1.

**DEMANDE D'AGREATION / DE RENOUELEMENT D'AGREATION**  
**POUR L'ETABLISSEMENT DE CAMPS DE VACANCES**  
**DANS UN BATIMENT / PARTIE DE BATIMENT OU SUR UN TERRAIN**

Je soussigné,

Le Bailleur : Nom-Prénom : .....  
Adresse : .....  
Tel : ..... GSM : .....  
E-mail : .....

Par le présent formulaire, introduit la demande d'agrération / de renouvellement d'agrération<sup>(\*)</sup> pour l'établissement de camps de vacances dans un bâtiment / une partie de bâtiment ou sur un terrain<sup>(\*)</sup>.

Il y a lieu d'utiliser un formulaire par bâtiment / partie de bâtiment / terrain.

<sup>(\*)</sup> Biffer la (les) mention(s) inutile(s)

---

**Renseignements relatifs au bâtiment / à la partie de bâtiment**

- \* Adresse du lieu/lieu-dit : .....
- \* Coordonnées GPS : .....
- \* Le lieu peut-il accueillir des tentes pour l'hébergement des plus grands : OUI - NON
- \* Capacité maximale d'accueil du bâtiment (estimation) : ..... personnes
- \* Capacité maximale d'accueil, tentes y compris (estimation) : ..... personnes
- \* Localisation de l'emplacement prévu pour le ramassage des immondices :  
.....

---

**Renseignements relatifs au terrain**

- \* Adresse du lieu/lieu-dit : .....
- \* Coordonnées GPS : .....
- \* N° cadastral(aux) de la (des) parcelle(s) (données disponibles auprès du Cadastre d'Arlon, voir ci-après) : .....
- \* Capacité maximale d'accueil (estimation) : ..... personnes
- \* Localisation de l'emplacement prévu pour le ramassage des immondices :  
.....
- \* Localisation de la prise d'eau potable : .....

Par ailleurs, je m'engage à respecter les obligations suivantes (voir règlement général de police approuvé par le Conseil communal du 19-11-2015) :

1. Obtenir une (des) agrération(s) / renouvellement(s) d'agrération(s) du Collège communal pour chaque bâtiment / partie de bâtiment / terrain mis à disposition des mouvements de jeunesse.
2. Communiquer à l'administration communale (police – pompiers), avant le début du camp, les informations sur celui-ci (emplacement, dates de début et de fin, nombre de participants, coordonnées du responsable, en ce compris le numéro de téléphone portable).

3. Souscrire, avant le début du camp et pour toute sa durée, une assurance en responsabilité civile pour le(s) bâtiment(s) / partie(s) de bâtiment / terrain(s) mis à disposition des mouvements de jeunesse.
4. Conclure, avec une personne majeure, un contrat de location avant le début du camp.
5. Remettre un règlement d'ordre intérieur au locataire au moment de la signature du contrat. Le règlement de police fait mention de certains points qui doivent impérativement être repris dans ce ROI.
6. Prévoir une prise d'eau potable. Dans le cas d'un bâtiment / d'une partie de bâtiment, prévoir les équipements sanitaires pour une hygiène convenable (toilettes et possibilité de se laver).
7. Veiller à ce que l'enlèvement des déchets et l'évacuation des eaux usées se fassent de manière à prévenir toute pollution de l'environnement et selon les règlements en vigueur.
8. Veiller à ce que, en cas d'urgence, les véhicules des services de secours puissent accéder sans encombre au bâtiment / terrain.

Date et signature du Bailleur, précédées de la mention « Lu et approuvé » :

- J'autorise l'Administration communale de Gouvy à renseigner mes coordonnées dans le cadre d'une demande de location du bien repris ci-dessus pour des camps de vacances (mouvements de jeunesse).
- Dans ce même contexte, j'accepte que mes coordonnées soient reprises sur le site web de la commune.

**LE COLLÈGE COMMUNAL SE RÉSERVE LE DROIT DE NE PAS OCTROYER L'AGRÉATION / LE RENOUVELLEMENT D'AGRÉATION S'IL ESTIME QUE LE LIEU NE GARANTIT PAS LA SÉCURITÉ DES USAGERS.**

Dans le cas où le bailleur n'habite pas dans la commune, coordonnées de la personne de contact sur place :

Nom-Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Tél. : ..... GSM : .....  
 E-mail : .....

**A joindre en annexe :**

- un plan cadastral localisant précisément le lieu du camp et sur lequel les limites de la zone mise à disposition sont identifiées par un trait (*disponible auprès du Cadastre d'Arlon, Place des Fusillés, 6700 Arlon – tél. 0257 / 401 10*).
- dans le cas d'un bâtiment / d'une partie de bâtiment, l'attestation sécurité-incendie et l'attestation de conformité des installations électriques / gaz.

Le présent formulaire et ses annexes sont à retourner pour le 1<sup>er</sup> mars 2019  
**dûment complétés et signés**  
 au Collège communal, Bovigny 59, 6671 Gouvy

**A compléter par l'administration**

- Attestation sécurité-incendie : OUI - NON  
Si oui, délivrée le : .....
- Attestation de conformité installations électriques / gaz : OUI – NON  
Si oui, délivrée le : .....
- Contenance totale du lieu mis à disposition : .....
- N° du triage sur lequel est situé l'endroit de camp : .....
- L'endroit de camp est situé à un rayon de plus de 100 mètres d'un captage d'eau potable : OUI – NON
- Remarques particulières :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Pour avis du DNF (dans le cas d'un terrain)**

- Nom du responsable : .....
- Le terrain est situé en zone naturelle : OUI - NON  
Si oui, exigences particulières : .....
- Le terrain est traversé ou bordé par un ruisseau : OUI – NON
- Accès aisé au service de secours et d'intervention en cas de besoin : OUI – NON
- Remarques particulières :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Pour avis du Service régional d'incendie**

- Nom du responsable : .....
- Le nombre de participants correspond à la capacité du bâtiment / partie du bâtiment / terrain : OUI – NON
- Si bâtiment :
  - Equipements sanitaires en nombre suffisant : OUI – NON
- Si terrain :
  - Situé à un rayon de plus de 25 mètres des forêts et habitation : OUI – NON
  - Toilette(s) sèche(s) : OUI – NON
  - WC chimique(s) : OUI – NON
- Remarques particulières :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....